

# Fiche Action

## Centre de Loisirs Élémentaire



### Contexte

*Le secteur du bâtiment représente le plus gros poste de consommation d'énergie en France avec 40% de la consommation totale et représente près de 25% des émissions totales de Gaz à Effet de Serre.*

*Un challenge de grande ampleur réside donc dans la recherche de performance énergétique des bâtiments. La législation qui est en train de se mettre en place suite au Grenelle de l'Environnement vise, à échéance de 2012, une obligation de consommation maximum pour tout bâtiment neuf de 50kWh/m<sup>2</sup>/an contre une consommation moyenne de 375kWh/m<sup>2</sup>/an pour un logement datant d'avant 1975 et de 215kWh/m<sup>2</sup>/an en 2005.*

### Enjeux/Intérêts

#### ☒ Environnement

Économie d'énergie  
Réduction de la pression sur les matières fossiles  
Réduction des Gaz à Effet de Serre

#### ☒ Économie

Baisse des coûts liés aux consommations d'énergies

#### ☒ Social

Sensibilisation des utilisateurs du bâtiment



### Objectifs

Dans le cadre de la construction du nouveau Centre de Loisirs Sans Hébergement, les élus ont cherché des solutions innovantes et pérennes dans l'objectif de réduire les consommations énergétiques du bâtiment et de participer à la production d'énergies renouvelables. Ce bâtiment aura fait l'objet de la première réflexion en la matière par les élus. Une sorte de coup d'essai !

### Descriptif de l'opération

La municipalité actuelle, à sa prise de fonctions en avril 2008, a révisé le projet tel qu'il était défini par l'ancienne équipe municipale. Les objectifs de réduction des consommations d'énergie ont donc été discutés avec le Maître d'œuvre. Ainsi, le poste « Isolation » a été renforcé allant jusqu'à doubler les éléments isolants pour rendre plus performante l'enveloppe du Centre de Loisirs et ainsi réduire d'autant les consommations pour le chauffage tout en améliorant le confort thermique.

Pour le système de chauffage, une Pompe à Chaleur a été installée en lieu et place d'une chaudière gaz. Ce système de chauffage permet de récupérer les calories qui sont dans l'air ambiant pour les mettre à profit pour le chauffage du bâtiment. Son coefficient de performance est de 3. C'est à dire que lorsque la Pompe à Chaleur consomme 1 kW, elle en produit 3.

Afin d'optimiser les consommations d'énergie, la gestion du bâtiment est soumise à une gestion technique centralisée. Il s'agit d'une assistance par ordinateur qui permet de réguler les allumages/extinctions des lumières, la gestion du système de chauffage avec des températures de consignes en fonction de l'occupation du bâtiment. L'objectif est d'éviter de garder des lumières ou des chauffages allumés lorsque le bâtiment est inoccupé. Cette gestion sera appliquée à tous les futurs bâtiments construits par la municipalité. Ainsi, à terme, les systèmes de gestion pourront être reliés ensemble à un ordinateur qui centralisera les informations, permettra de relever les anomalies de fonctionnement et de guider à distance les commandes principales.

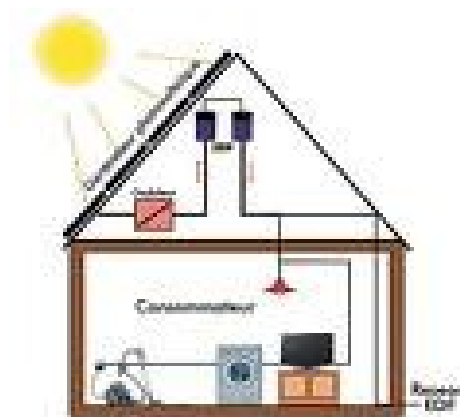
Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'avent servant de verrière d'entrée du bâtiment afin de produire de l'électricité à partir d'une ressource renouvelable : l'énergie solaire. La production d'électricité est ainsi envoyée directement dans le réseau EDF. 60m<sup>2</sup> de panneaux ont été mis en place assurant une production annuelle de 9kw. Soit l'équivalent de la consommation moyenne d'une maison de 100m<sup>2</sup> sur une année en chauffage. La vente de la production électrique permettra de rentabiliser l'investissement en une dizaine d'années. A partir de cette date, la commune vendra sa production d'électricité, sans frais de fonctionnement, et ce sur une durée minimale de 20 ans.



- Pour le renouvellement de votre système de chauffage, pensez aux énergies renouvelables (chauffage bois, pompe à chaleur, solaire thermique et photovoltaïque). Un crédit d'impôt peut vous aider à réaliser votre projet.

- Réduire la température de 1°C dans votre logement permet de réduire de 7% votre facture d'énergie.

- Utilisez la climatisation à bon escient.



*Quelques liens pour aller plus loin...*

↳ Les Espaces Info Énergies vous renseignent de façon objective sur les financements possibles et sur les technologies existantes. A Toulouse, SOLAGRO vous renseigne au 05-67-69-69-67 ou sur leur site [www.solagro.org](http://www.solagro.org)

↳ Renseignez-vous sur l'Eco-Prêt à Taux Zéro et les dégrèvements fiscaux pour investir dans les énergies renouvelables. Certaines aides, pour les poêles à bois notamment, vont jusqu'à 45% de réduction en 2009 ! Rendez-vous sur le site <http://www.developpement-durable.gouv.fr> pour plus d'informations.